

Département du GERS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARMAGNAC



Pays d'Armagnac

Extrait du registre des Délibérations du Comité Syndical du 30 novembre 2020

Date de la convocation
25/11/2020

Nombre de délégués	21
Nombre de présents	20
Nombre d'excusés	1
Nombre de procurations	0
Vote	
- POUR	20
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

07/12/2020

Et publication le

07/12/2020

Date d'affichage

07/12/2020

L'an deux mille vingt et le trente novembre à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle d'animation de Nogaro sous la présidence de M. Michel GABAS.

Présents : M. BARSACQ Franck, BEYRIES Philippe, BROSSARD Frédérique, CAILLAVET Isabelle, CAMAZZOLA Robert, DESJARDINS Lionel, DUBOS Patrick, DUCLAVE Jean, TUMÉLÉRO Hélène (suppléante de DUPRONT Didier), ESPERON Patricia, GOUANELLE Vincent, GABAS Michel, HAMEL Bernard, LABORDE Martine, MAURAS Marie-Claude, MELIET Nicolas, NETO Barbara, THIEUX-LOUIT Véronique, TINTANÉ Isabelle, TOUHE-RUMEAU Christian

Excusé : M. BOISON Maurice

Procuration :

A été nommé **secrétaire de séance** :

M. Jean DUCLAVE

Délibération N°6 – 30/11/2020 - 5.3

Nature de l'acte : 5.3

Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Neste et des rivières de Gascogne

Le P.E.T.R du Pays d'Armagnac est membre de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « Neste et rivières gasconnes ».

Il convient de désigner un représentant du P.E.T.R qui siègera au sein du collège des collectivités locales.

**Le Comité Syndical après en avoir délibéré avoir délibéré par 20 voix
Pour, 0 Contre, 0 Abstention :**

**- Désigne Mme Marie-Claude MAURAS représentante du P.E.T.R pour siéger
au sein du collège des collectivités locales**

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois
et an susdits,
Pour extrait conforme,

**Le Président,
M . Michel GABAS**



A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Gabas".